



Tél. : 02.51.69.60.41

Courriel : [mairie@la-chataigneraie.fr](mailto:mairie@la-chataigneraie.fr)

La Châtaigneraie, le 6 avril 2017

---

## **NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2017**

---

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part, la loi NOTRE du 07 août 2015 crée, en son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la ville.

Le Budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2017. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Le projet de budget 2017 a été bâti sur les bases des travaux de la commission finances lors de sa séance du 29 février 2016 et établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services ;
- De ne pas augmenter la fiscalité ;
- De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt.

Ce budget intègre une diminution conséquente de la DGF 2017.

Il est présenté avec reprise des résultats de l'exercice 2016.

## Budget Principal

⇒ Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement s'équilibre à 2 750 251.85 € soit un budget en diminution de 5.2 % par rapport à celui de 2016 (2 893 558.78 €) :

• Recettes :

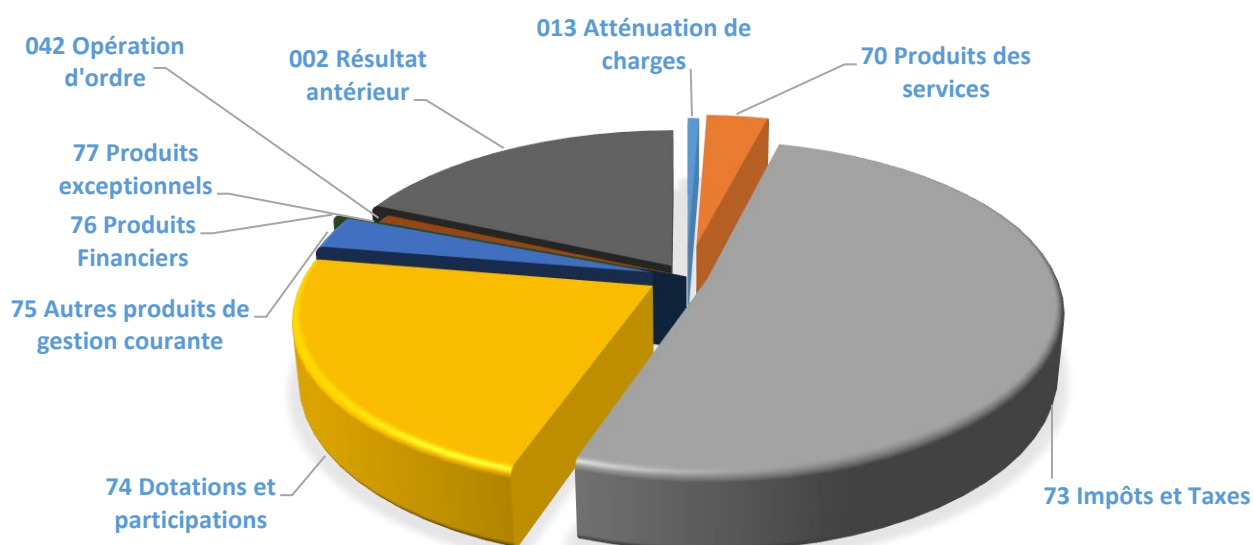
Le montant des recettes de fonctionnement s'élève à 2 750 251.85 €. Elles se répartissent comme suit :

- Le poste le plus important des recettes est constitué par les encaissements des impôts et taxes qui représentent 51.38 % des ressources de la ville soit 1 413 174.97 €
- Le deuxième poste le plus important est celui concernant les dotations et participations pour un montant de 615 718.00 € (soit 22.39% des recettes de fonctionnement).
- Le produit des domaines et de gestion courante qui représente 3.36 % des recettes de la ville s'élève à 92 400.00 €.
- Enfin, dans les recettes de fonctionnement est inclus le montant de l'excédent cumulé reporté de l'exercice 2016 pour 501 648.88 €.

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE - ANNEES 2016 et 2017

Chapitre	BP 2016	BP 2017	Variation
013 - Atténuations de charges	27 000.00	17 000.00	- 10 000.00
70 - Produits des services	106 400.00	92 400.00	- 14 000.00
73 - Impôts et Taxes	1 447 205.97	1 413 174.97	- 34 031.00
74 - Dotations et participations	648 025.00	615 718.00	- 32 307.00
75 - Autres produits de gestion courante	92 600.00	87 300.00	- 5 300.00
76 - Produits Financiers	10.00	10.00	
77 - Produits exceptionnels	2 000.00	2 000.00	
042 - Opérations d'Ordre	23 800.00	21 000.00	- 2 800.00
002 - Résultat antérieur	546 517.81	501 648.88	- 44 868.93
<b>TOTAL</b>	<b>2 893 558.78</b>	<b>2 750 251.85</b>	<b>- 143 306.93</b>

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE BP 2017



Chapitre 013: Il comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges du personnel suite aux arrêts maladie et accidents de travail.

Chapitre 70 : Il concerne les produits des services du domaine et des ventes diverses. Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les paiements effectués par les familles pour les services périscolaires, par les remboursements effectués par la Communauté de Communes suite à la mise à disposition du personnel. Le montant des recettes prévues pour ces postes sont de l'ordre de 80 000 € soit près de 86% du montant des recettes de ce chapitre.

D'autres recettes, moins importantes sont enregistrées dans ce chapitre, notamment les redevances d'occupation du domaine public telles que celles payées par France Télécom et les concessions dans le cimetière.

Chapitre 73 : Il concerne de nombreuses recettes. Cependant, le montant des impositions directes, 1 063 118.00 € représente plus de 75% du total des prévisions pour ce chapitre. A cela s'ajoute l'attribution de compensation pour un montant d'un peu plus de 299 055.97 € versée par la Communauté de Communes.

Un autre poste important de recettes est celui occupé par la taxe additionnelle aux droits de mutation à hauteur de 30 000 €.

Chapitre 74 : Il concerne essentiellement les dotations de l'Etat. La dotation globale de fonctionnement est en nette diminution par rapport à celle de 2016 : l'effort de contribution au redressement des finances publiques commencé en 2014 nous prive cette année d'un montant prévisionnel de 43 950.00 €. L'augmentation des dotations nationales de péréquation et de solidarité ne compensent pas la perte annoncée de la DGF.

Le fonds d'amorçage pour la mise en place des rythmes scolaires est reconduit pour 2017, ce qui représente une recette de 7 000 €.

Chapitre 75 : Il concerne les autres produits de gestion courante et l'essentiel des recettes de ce chapitre est constitué par l'encaissement des locations.

Chapitre 76 : Les produits financiers

Chapitre 77: Il comprend essentiellement les remboursements des sinistres par les assurances.

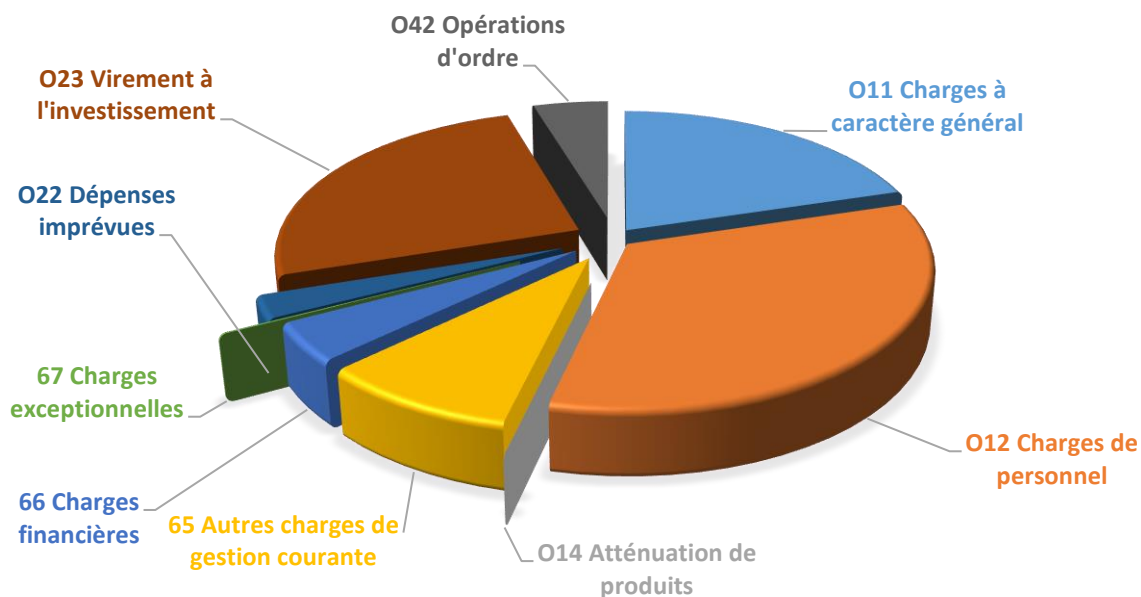
Chapitre 042: Il concerne des opérations d'ordre budgétaires notamment les travaux en régie.

- Dépenses : Le montant des dépenses de la section de fonctionnement s'élève à 2 750 251.85 €.

Elles se répartissent comme suit :

Chapitre	BP2016	BP2017	Variation
011 - Charges à caractère général	554 570.20	557 100.00	+ 2 529.80
012 - Charges de Personnel	969 400.00	918 400.00	- 51 000.00
014 - Atténuations de produits	500.00	100.00	- 400.00
65 - Autres Charges de gestion courante	278 000.00	253 000.00	- 25 000.00
66 - Charges financières	140 000.00	120 000.00	- 20 000.00
67 - Charges exceptionnelles	3 500.00	3 500.00	
022 - Dépenses imprévues	116 220.00	70 129.65	- 46 090.35
023 - Virement à l'investissement	700 000.00	700 000.00	
042 — Opérations d'ordre	131 368.58	128 022.20	- 3 346.38
<b>TOTAL</b>	<b>2 893 558.78</b>	<b>2 750 251.85</b>	<b>- 143 306.93</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE BP 2017



Chapitre 011 : Dépenses à caractère général : Ce chapitre regroupe pour l'essentiel les charges de fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, frais d'affranchissement, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, les impôts et taxes payées par la commune, les primes d'assurances, les frais de reprographie, les contrats de maintenance ...

Chapitre 012 : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel,

On constate une baisse des dépenses de personnel.

L'autre principal poste est l'assurance du personnel (compte 6455) et comprend :

- L'assurance des risques statutaires (essentiellement décès, invalidité et accident du travail) à hauteur de 28 000 € environ ;

Chapitre 014 - Atténuations de produits :

Il s'agit du dégrèvement du foncier non bâti en faveur des jeunes agriculteurs.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante :

Ce chapitre prévoit :

- le versement des indemnités des élus ;
- les subventions de fonctionnement aux associations ;
- la subvention au CCAS qui s'élève à 7 000 € en 2017.

Chapitre 66 - Intérêts de la dette :

Ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement des intérêts de la dette.

Chapitre 67 - Charges Exceptionnelles :

Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement :

Cette somme contribue à l'autofinancement de la section d'investissement à hauteur de 700 000 €.

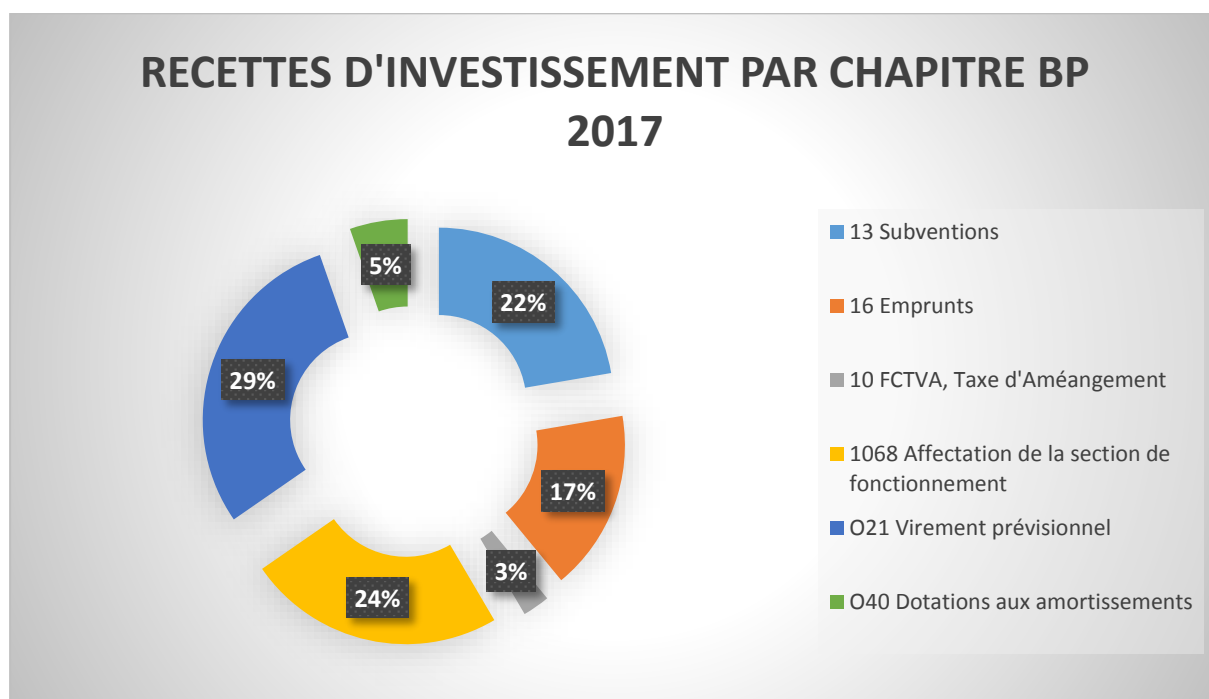
⇒ Section d'Investissement :

La section d'investissement s'équilibre à **2 390 578.58 €**

• Recettes :

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE — ANNEES 2016 et 2017

Chapitre	BP 2016	BP 2017	Variation
13 - Subventions	47 979.00	533 232.00	+ 485 253.00
16 - Emprunts	300 000.00	400 000.00	+ 100 000.00
10 - FCTVA, Taxe d'Aménagement	30 000.00	60 000.00	+ 30 000.00
1068 - Affectation de la section de fonctionnement	355 504.63	569 324.38	+213 819.75
021 - Virement prévisionnel	700 000.00	700 000.00	
040 - Dotations aux amortissements	131 368.58	128 022.20	- 3 346.38
<b>TOTAL</b>	<b>1 564 852.21</b>	<b>2 390 578.58</b>	<b>+ 825 726.37</b>



Le remboursement du FCTVA qui devrait être de 60 000 €

Les recettes d'amortissement pour 128 022.20 €.

Les subventions inscrites au BP 2017 suivantes

Fonds de concours de la Communauté de Communes réseau eaux pluviales CHARAL	32 792 €
Subvention FSIL – ETAT Aménagement rue Saint Jean et Place de la République	175 000 €
Subvention Conseil Départemental rue Saint Jean et Place de la République	43 640 €
Subvention Région rue Saint Jean et Place de la République	50 000 €
Fonds de concours Communauté de Communes rue Saint Jean et Place de la République	19 000 €
Subvention DETR Eglise	130 800 €

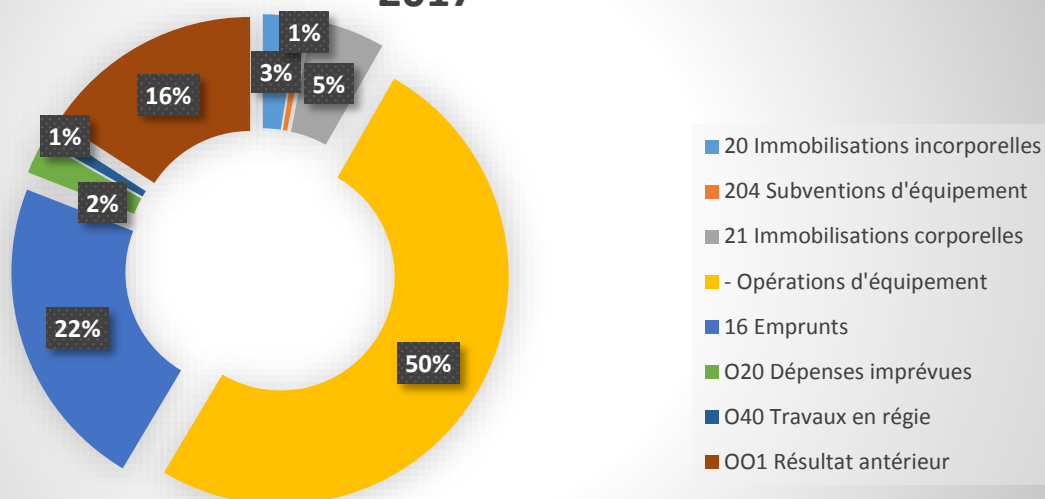
• Dépenses :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE - ANNÉES 2016 et 2017

Chapitre	BP 2016	BP 2017	Variation
20 Immobilisations incorporelles		60 000.00	+ 60 000.00
204 Subventions d'équipement	15 000.00	14 000.00	- 1 000.00
21 Immobilisations corporelles	10 000.00	124 000.00	+ 114 000.00
Opérations d'équipement	671 345.33	1 201 709.87	+ 530 364.54
16 Emprunts	478 673.52	534 738.88	+ 56 065.36
020 Dépenses imprévues	21 305.23	56 068.41	+ 34 763.18
040 Travaux en régie	23 800.00	21 000.00	- 2 800.00
001 Résultat antérieur	344 728.13	379 061.42	+ 34 333.29
<b>TOTAL</b>	<b>1 564 852.21</b>	<b>2 390 578.58</b>	<b>+ 825 726.37</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE BP

2017



Les principaux projets de l'année 2017 sont les suivants :

OPERATION 036	Rue du Chapeau Rouge	157 289 €
OPERATION 066	Aménagement rue Saint Jean et place de la République	410 921 €
OPERATION 093	Voirie	220 000 €
OPERATION 187	Eglise	255 000 €
OPERATION 191	Terrain de sports	50 000 €
OPERATION 198	Accessibilité des bâtiments	75 000 €

## **Budget annexe Assainissement**

### ➤ Section d'exploitation :

La section d'exploitation s'équilibre à 353 104.02 €.

Les recettes couvrent les dotations aux amortissements et les intérêts des emprunts contractualisés pour les travaux de réseaux.

Le virement prévu à l'investissement est de 116 570.61 €.

### ➤ Section d'Investissement :

La section d'investissement s'équilibre à 257 820.67 €.

Les recettes sont constituées des amortissements et de l'autofinancement.

Les principaux travaux inscrits pour 2017 sont les suivants :

- la réfection du réseau de la rue Saint Jean

## **Budget annexe Lotissement le Fief du Rocher**

La section de fonctionnement s'équilibre à 72 429.58 € et celle d'investissement à 55 303.18 €.

La subvention d'équilibre provenant du budget principal est estimée à hauteur de 22 437.31 € et sera ajustée en fin d'exercice